V.L.O.

Vivre à Lacanau-Océan

N°116
JUILLET 2015

LE JOURNAL DE L'ASSOCIATION DES PROPRIETAIRES ET LOCATAIRES DE LACANAU-OCEAN

Courriel : contact@apllo.fr

Adresse postale : B.P.N°4 33680 - LACANAU-OCEAN

Sommaire

L'ÉDITORIAL :
Vive les vacances : p.2

VIE ASSOCIATIVE :
P.V. de l'Assemblée Générale du 2 mai 2015 : p.3-7

VIE PRATIQUE
Plan de stationnement : p.8-9

EVENEMENTIEL
Les temps forts Printemps/Eté : p.10

LACANAU OCEAN EN IMAGE
Les ''Top'' et les ''Flops : p.11-13

SUR LE WEB
Le site de l'APPLO : p.14

ANNONCEURS p.15-16

Image en attente

Éditorial

VIVE LES VACANCES !

Pour beaucoup d'entre nous, voici venu le temps des vacances, et celui de retrouver avec bonheur nos résidences canaulaises.

Le temps pour vous, chers adhérents, de « faire le tour du propriétaire » et de vous rendre compte « de visu » des évolutions dont l'APLLO vous a tenus informés dans ce journal.

Des constats rassurants : pas de grande roue cette année (ouf ! L'opposition exprimée a porté ses fruits) ; la plage a récupéré de l'épaisseur par rapport à l'an dernier ; on a vu les plages nord et sud se « refaire », avec une belle hauteur de sable… qui a d'ailleurs servi à renflouer, grâce à une noria de camions, la plage artificielle du front de mer, qui est, elle, figée par ses enrochements.

Les vieux canaulais connaissent bien ce phénomène répétitif saisonnier : en hiver, le sable part au large et au printemps, la plage est « ré-engraissée » (sic).

La nature fait bien les choses et panse elle-même ses plaies ; mais cela demande de la patience, vertu qui n'est pas dans l'air du temps. Les défenses en dur du front de mer, qui ont rassuré des habitants et commerçants concernés en 2014, représentent une mesure à court terme en attendant que, comme le prévoit les experts de la gestion du littoral, la dune naturelle reprenne son territoire ; car « on ne construit pas sur du sable », vieux dicton ! Coté environnement, des améliorations sont visibles au niveau de la voirie et l'entretien des espaces verts aux abords de Lacanau-Océan ; quant à l'urbanisme, les nouvelles constructions ou rénovations suivent plus ou moins la charte architecturale que nous souhaiterions voir appliquée au centre historique de la station. L'avis des bâtiments de France , obligatoire avant rénovation, semble parfois déroutant. Pour la saison estivale, vous découvrirez dans ce numéro les nouvelles mesures concernant la sécurité et le stationnement.

Bonne lecture et Bonnes vacances à tous !

Nathalie Giré

Vie Associative.....

PROCÈS - VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 2 MAI 2015

L'Assemblée Générale a réuni à la salle l'Escoure les adhérents présents à Lacanau pour ce « pont » du 1er Mai. **Le quorum étant atteint**, (546 adhérents à jour de leur cotisation, 255 présents ou représentés), la présidente, Nathalie GIRE, a remercié les adhérents présents et les représentants d'associations invitées.

1ÈRE PARTIE

▶ **Le procès verbal de l'A.G. du 21 avril 2014** a été publié dans le VLO n° 112 du mois de juillet 2014. ***Soumis au vote de l'assemblée, le rapport moral et financier est adopté à l'unanimité.***

▶ **Le rapport moral financier 2014** a été exposé aux adhérents en détail dans le VLO n°115 d'Avril 2015.

- Le rapport moral 2014 est rappelé par la Présidente.

Les statuts de l'association ont été revus et votés en 2007. Ils ne correspondent plus au fonctionnement actuel et nécessitent une révision. La modification des statuts sera proposée lors d'une Assemblée Générale extraordinaire, lors de l'AG 2016.

En 2015, il n'y pas aucun renouvellement des membres du C.A, élus pour 3 ans. Il comporte actuellement 13 membres. Certains rencontrent des problèmes de disponibilité, qui nuisent au bon fonctionnement de l'organisation interne mise en place en juillet 2014. Cette organisation devra donc être revue lors du prochain CA.

L'élection du Bureau de l 'APLLO (Président, secrétaire et trésorier) , élu pour 1 an, devrait intervenir dans les 5 semaines suivant l'AG.

- Le bilan financier 2014 est présenté par la trésorière Marie France SALQUES, trésorière.

Les finances sont saines avec un bénéfice de 191,03 €. ***Soumis au vote de l'assemblée, le rapport moral et financier est adopté à l'unanimité.***

▶ **Le budget prévisionnel 2015** est présenté par Marie France SALQUES, trésorière.

Le montant et les modalités d'adhésion restent identiques (15 € sauf pour les personnes seules).

Le nombre d'adhérents diminue régulièrement chaque année, et encore en 2014, pour diverses raisons : ventes de biens, décès de propriétaires et non renouvellement de l'adhésion, absence de communication sur l'existence de l'APLLO auprès des résidents et de promotion active de l'association.

Le budget 2015 vise un nombre de 700 adhérents à fin 2015 grâce au plan d'action entrepris par la présidente :

1/ relance des adhérents 2014 qui n'ont pas encore réglé leur cotisation 2015 (environ 240 adresses) par un encart spécifique de « dernier rappel » dans le 3ème VLO de l'année en Juillet. Les non répondants seront définitivement supprimés du fichier d'envoi du journal.

Vie Associative.....

2/ La création du site internet « **www. apllo.fr** » et son référencement dans les moteurs de recherche devrait permettre d'attirer de nouveaux résidents canaulais. Il est opérationnel et nous remercions nos adhérents de le consulter pour donner leur avis, et aussi pour augmenter le nombre de connexions et de « visites », ce qui améliorera sa visibilité sur internet.

3/ la distribution de flyers dans les boites aux lettres des « non adhérents » de Lacanau Océan par les administrateurs et les adhérents de bonne volonté. Le flyer est disponible auprès de notre secrétaire.

4/ affichage du flyer dans certains commerces et lieux de fréquentation importants.

Soumis au vote de l'assemblée, le budget 2015 est adopté à l'unanimité.

▶ Questions de l'assemblée :

Q : Avons-nous connaissance des nouveaux résidents de la commune ?

R : L'APLLO tient un stand au forum annuel des associations en septembre à Lacanau Ville.

Nous envisageons, après demande d'autorisation, d'être présents à la « journée d'accueil des nouveaux arrivants » organisée par la mairie.

Q : Peut-il être envisagé la création d'une plaquette informative à l'attention de ces nouveaux résidents (présentation de l'APLLO) ?

R : Oui, mais comment contacter ces nouveaux résidents dont nous n'avons ni les noms ni les adresses ? La Poste de Castelnau pourrait fournir un fichier adresses, mais ce service est trop cher pour l APLLO.

Q : VLO sur internet en accès libre ?

R : le sujet a fait l'objet de débats au sein du C.A. Si VLO est en accès libre, nous risquons de perdre de nombreux adhérents car il devient aisé de le télécharger et d'en faire profiter une communauté familiale ou amicale.

L'accès payant sécurisé est complexe, et un mot de passe ,qu'on peut diffuser à ses amis, ne sert à rien. Donc, pas d'accès aux VLO de l'année en cours.

Par contre, les VLO antérieurs à la parution annuelle seront mis en ligne dans la rubrique « archives ».

▶ Les Dossiers en cours

En 2015, L'APLLO reste particulièrement vigilante sur les thèmes suivants :

- **L'érosion marine :** La présidente souligne le rôle qu'a joué l'APLLO dans la démarche de sensibilisation (organisation de la 1ère réunion avec le GIP Littoral) et d'information des Canaulais depuis de nombreuses années (cf les anciens VLO depuis 2009).

Ce sujet reste prioritaire car l'option de consolidation du front de mer en dur (une mesure « d'urgence » post-tempetes 2014) va à l'encontre de la démarche environnementale préconisée (retour à une dune vivante et relocalisation des biens et des personnes).

- **L'élaboration du PLU** par la municipalité : l'APLLO participe, au sein du Comité Local de Concertation, à la démarche de réflexion globale sur les différentes orientations d'urbanisation de la commune, en particulier sur Lacanau Océan.

- **La préparation de la saison estivale :** la réalisation des parkings à accès payant et le plan de circulation, la vidéo surveillance, l'entretien des pistes cyclables, du réseau routier, la sécurité, la propreté des plages, la voirie, la prévention des incivilités... etc.

▶ Présentation du site internet de l'APLLO

La projection de la page d'accueil a donné une idée du site. Il est créé, déjà accessible, et en cours de référencement. Il sera opérationnel très prochainement, et développé progressivement.

Nous remercions nos adhérents de le consulter pour donner leur avis, et aussi pour augmenter le nombre de connexions et de « visites », ce qui améliorera sa visibilité sur internet.

▶ Communication sur l'histoire de l APLLO

Sur proposition de deux anciens présidents de l'APLLO, et de René MAGNON , il est suggéré de faire don d'une des collections complètes des VLO (n°1 à 115) à la médiathèque, ou à la mémoire Canaulaise, afin d'en permettre la consultation au plus grand nombre d'intéressés.

2ÈME PARTIE

Arrivée des invités :
Pascale GOT : conseillère générale et députée,
Michel BAUER 1er adjoint,
Adrien DEBEVER, adjoint au maire délégué aux finances,
Patrick MORISSET, adjoint au maire délégué à la voirie, aux bâtiments et réseaux divers,
Laurent PEYRONDET, maire de Lacanau

▶ **En préambule au débat**, l'assistance est invitée à suivre une projection video réalisée par les membres du CA (réalisation X. SOINARD, production documents D. BOULET et D. SOUBERBIELLE), sur le thème « Lacanau en images : constats 2014/constats 2015 » permettant de faire le point sur les requêtes faites par l'APLLO.

La parole est ensuite donnée à l'assemblée pour poser des questions aux élus présents.

▶ **Les questions, les réponses :**

• *Le mauvais état de l'impasse H.SEGUIN.*

L. PEYRONDET
Ce lieu est une propriété privée. La mairie réfléchit en accord avec les héritiers à une prise en charge par celle-ci de cette emprise. Ceci permettrait alors un meilleur entretien de ce passage.

• *Tarification des trajets de bus : pourquoi ne pas proposer un achat de cartes de voyage ?*
A quand une harmonisation des horaires ?
Surcharge des bus lors des départs estivaux à la gare Saint Jean rendant impossible l'accès à Lacanau océan notamment pour les habitants des communes de l'itinéraire (Saint Médard en Jalles par exemple).

P. GOT
Le Conseil Général envisage une réunion participative avec un groupe de Canaulais de manière à avoir une meilleure gestion de ces problèmes.

L. PEYRONDET
La mairie envisage un travail de réflexion de fond sur l'accès à ces trajets. A ce titre, la gare routière de Lacanau océan est inadaptée aux pics de fréquentations estivaux. La circulation des bus par la place de l'Europe et la rue H. SEGUIN est beaucoup trop contraignante en période estivale.
La volonté de rendre plus attractif les tarifs (2 euros) ont rendu plus difficile la gestion de la population utilisatrice. En 2014, la préfecture a été obligée de mettre en place des contrôles en amont et en aval des ces trajets.

Il ne peut être mis en place de système de réservation, cela serait beaucoup trop contraignant pour les Canaulais.

• *L'implantation à Lacanau Océan du U EXPRESS ?*

L. PEYRONDET
Cette implantation a été validée par les services de l'état. La mairie a également signé le permis de construire.

A l'heure actuelle et dans l'avenir, aucune implantation sur le front de mer ne pourra être réalisée. Il ne serait plus acceptable d'effectuer sur Lacanau Océan une surenchère commerciale, qui nuirait à la station. Le permis de construire avait été validé par la précédente municipalité.

Il a été demandé d'y apporter des modifications architecturales telles que le rappel avec des briquettes en façade, une couverture en deux tons de tuiles. Cet établissement ne fera que de l'alimentaire, et intégrera une pharmacie et des toilettes publiques.
Le U express est la propriété de la commune (bail de 70.000 €).

• *Pourquoi ne pas avoir permis l'installation d'une enseigne autre que SUPER U ?*

L. PEYRONDET
La municipalité a été et est soumise à des demandes d'installation d'enseignes discount. A ce jour toutes les grandes enseignes pratiques ce système de vente, en perte de chiffre d'affaire. Il ne nous a pas semblé nécessaire de valider l'installation sur Lacanau océan d'une nouvelle enseigne.

• *Parkings sauvages issue de la mise en place des stationnements payants ?*

L. PEYRONDET
La police municipale va se voir durant la période estivale, notablement renforcée par des ASVP (6). Ils auront pour consigne d'appliquer une répression des infractions liées au stationnement, notamment lors de stationnements sauvages.

Vie Associative.....

La baisse de dotation de l'état 30.000 € et donc une baisse des recettes ont amené la municipalité à réfléchir sur de nouvelles sources de bénéfices.

La mise en place de 33 horodateurs, avec donc une participation des touristes, devrait permettre de financer certains projets futurs.

Le paiement des stationnements sera effectué sur un principe de trois périodes (15/11 au 01/04 – basses saisons 01/04 au 15/06 – hautes saisons 15/06 au 15/09) ceci afin de mieux « coller » à l'afflue de touristes, et de ne pas pénaliser les Canaulais.

Pour les résidents permanents de la commune, un macaron pourra être obtenu, pour apposition sur le véhicule, permettant ainsi un accès libre à l'ensemble des zones de stationnement. Le montant sera fixé à 25 €.

Pour finaliser ce dossier, 21 caméras de surveillance supplémentaires viendront compléter le parc existant.

• *Les cyclistes dans tout cela vont-ils s'y retrouver ?*

L. PEYRONDET
Il sera mis en place deux nouveaux parkings à vélos, et un nouveau plan de circulation est à l'étude.

• *La mise en place d'éclairage sur le tronçon de piste cyclable allant de l'ancienne bibliothèque au rond point de l'avenue Marie Curie ?*

P. GOT
Cela ne relève pas de la compétence du conseil général, mais en tant que députée, il m'est possible de participer au financement d'un projet, à l'aide du fond de réserve parlementaire dont je dispose.

L. PEYRONDET
Cet axe a fait l'objet de travaux dans le cadre de l'installation de la vidéo surveillance. Il a été, à la demande de la mairie, effectué des réserves, permettant dans un avenir prochaine l'installation d'éclairage sur cette portion.

• *Le devenir de la Villa du commandant au Moutchic, sur l'ancien CMS ?*

L. PEYRONDET
Pour le 100ème anniversaire de la base aéronavale qui a été opérationnelle pendant la guerre 1939-1945, un comité de pilotage sera mis en place par la mairie. La restauration peut-être envisagée, avec des apports financiers extérieurs, et sur le principe du mécénat.

La recherche de fonds amène la commune à contacter de potentiels mécènes jusqu'aux Etats Unis, et chez les professionnels de l'art !

• *La villa DECONS ?*

L. PEYRONDET
Le référé déposé par les avocats n'a pas abouti. L'enquête est terminée, le juge d'instruction qui instruisait le dossier en a terminé, on attend la publication du jugement. La mairie continue de suivre ce sujet de près.

• *Quid de VITANOVA ?*

L. PEYRONDET
La mairie est en contact avec un investisseur, qui rénoverait le site pour en faire un hôtel, pour 2017.

• *Pourquoi l'arrêt des bennes à déchets verts ?*

A.DEBEVER
Le traitement de ce type de déchets représentait un budget de 50.000 € pour la commune. La mise en place, l'entretien, l'utilisation pas toujours respectueuse de celle-ci ont amené la municipalité a retirer les bennes, et à inviter les résidents à se rendre à la déchetterie. Cette dernière va être remise aux normes, et subir des travaux d'agrandissements pour faciliter les accès.

Dans sa politique d'économie, la perte des subventions de l'état oblige la commune à revoir sa politique budgétaire. Ainsi les taxes foncières et d'habitation se verront augmenter à hauteur de 6%.

• *La promenade Lacaze est en très mauvais état, ayant subi des dégradations lors des interventions d'engins de chantier.*

L. PEYRONDET
Des travaux de remise en état seront effectués après les vacances de Pâques.

Les plages de repli vont être ré ensablées à compter de début Mai, le sable étant prélevé à la plage Sud notamment, celle-ci ayant bénéficié d'un ré-ensablement naturel, évitant tout apport extérieur coûteux !

Il sera effectué un dépôt d'environ 70 cm permettant le passage de la machine de nettoyage comme sur les plages naturelles.

• *Il n'y a pas de sanitaires sur l'ensemble du front de mer en nombre suffisant, pourquoi ne pas positionner des toilettes de chantier durant la période estivale ?*

L. PEYRONDET
En partenariat avec l'ONF et le GIP la mairie travaille sur une possibilité d'installation complémentaire.

• *Comment se soigner à Lacanau Océan, actuellement et plus encore l'été ?*

L. PEYRONDET
Ce désert médical est un problème dont la mairie a conscience. Un médecin est actuellement installé sur Lacanau océan. Une réflexion sur la maison de santé est en cours, et à ce titre un cabinet d'étude a été mandaté pour effectuer un sondage auprès des habitants de la commune. Sondage qui devrait permettre d'avoir une vue d'ensemble des besoins sociaux et des questions de vie des Canaulais.

A l'issue de celui-ci, une réunion publique permettra de vous informer des résultats de cette étude.

M. BAUER
Il est à noter que ce sondage, dont le lien se trouvera sur le site de la mairie, est anonyme et confidentiel. Nous sollicitons l'APLLO pour qu'elle puisse au travers de ces adhérents faire appel à leur participation

Les débats ont pris fin à 13H00. La présidente, après avoir remercié les élus et l'assemblée, a convié l'ensemble des participants au verre de l'amitié dans le hall de la salle de l'Escoure.

Nous adressons nos remerciements aux restaurants : Le BISTROT des COCHONS, L'EQUIPAGE, L'IMPREVU, Le KAYOC, et la TAVERNE DE NEPTUNE qui ont fourni les délicieuses omelettes accompagnant cet apéritif convivial.

COMPTE -RENDU DE LA RÉUNION PUBLIQUE POUR LES QUARTIERS NORD ET SUD DE LACANAU-OCÉAN (19 JUIN, PÔLE DE L'ARDILOUSE)

Le 19 Juin au Pôle de l'Ardilouse, M .le Maire a présidé une réunion publique en présence de plusieurs adjoints, des élues en charge des quartiers, des responsables de la gendarmerie et de la police municipale, et des 2 coordinateurs, M. Jérôme AUGEREAU (quartier Nord) et M. Daniel POUMEY (quartier Sud).

Les sujets abordés ont été :

- le Règlement local de publicité (loi nationale 2012), applicable à partir du 13 Juillet à Lacanau (Martin RENARD), entraine la suppression de nombreux panneaux, qui finissaient par constituer une pollution visuelle dans la station.

- Le plan de stationnement à Lacanau-Océan, en application depuis le 15 Juin (Adrien DEBEVER): le passage de 600 à 2200 places payantes, l'offre des tarifs modulés en fonction des zones de proximité du front de mer devraient améliorer l'accessibilité pour les voitures. L'acquisition du macaron annuel à 25€ pour les résidents Canaulais permettant d'utiliser librement toutes les places de parking, sera très vite amortie. Un bilan sera fait en fin de saison.

- La sécurité et la video-protection (Philippe WILHELM). 10 caméras de surveillance supplémentaires sont installées dans des zones sensibles. L'analyse des images est assurée par un poste spécifique.

Les équipes de gendarmerie et de police sont renforcées l'été pour assurer les rondes de surveillance. En cas d'absence prolongée de son domicile, il est conseillé et utile de le signaler à la mairie.

L'équipe municipale a répondu à toutes les questions de l'assemblée et l'a incitée à s'exprimer auprès des coordinateurs de quartier.

Vie pratique : nouveau plan de stationnement

NOUVEAU SCHEMA DE STATIONNEMENT À LACANAU OCÉAN

Afin de faire **reposer les investissements de notre station balnéaire plus largement que sur les seuls contribuables canaulais,** un nouveau schéma de stationnement est mis en place à compter de l'été 2015. Le stationnement deviendra payant sur une partie du centre de Lacanau-Océan. Ce nouveau dispositif **évitera aussi les voitures ventouses devant les commerces** et permettra de **donner une plus large place aux déplacements piétonniers** dans la station en incitant au stationnement sur les parkings îlots.

HORODATEURS : OÙ SONT-ILS ?

A partir du **15 juin 2015**, 33 horodateurs seront mis en service sur les parkings Pasteur 1 et 2, sur le parking nord, et dans les rues suivantes :

Rue Seguin, avenue de l'Europe, place de l'Europe, rond-point du Général-de-Gaulle, rues Gabriel-Dupuy, Emile-Baudoux, Maréchal-des-Logis-Garnung, montée de l'Oyat, rues Chambrelent, Sylvain-Marian, Charles-Chaumet, Princeteau, Darrigan, Dehil et place de l'Église, avenues de l'Adjudant-Guittard, Poincarré, rues Jules-Ferry, Pierre-Loti, Lagueyte, de la Liberté et Gambetta. (voir plan au verso)

CANAULAIS : PAS D'HORODATEUR ET UN MACARON FORFAITAIRE

Pour permettre aux canaulais un stationnement plus souple, une **carte de stationnement au prix de 25€ par an** est mise en place. Elle pourra être utilisée de manière illimitée sur toutes les places de stationnement payant de la station.

Vente à la Mairie et Mairie annexe aux heures d'ouvertures à partir de juin.

Pièces justificatives : pièce d'identité + carte grise du véhicule
+ Justificatif de domicile ou taxe d'habitation ou foncière, Kbis pour les commerçants
Paiement : Chèque ou espèces.

Parking Carnot (contact M. Sorriaux 06 07 33 15 86)
Le parking Carnot sera dédié uniquement aux abonnements.
Tarifs : 50 € la semaine - 90 € le mois - 400 € par an

Trois nouveaux parkings vélos gratuits :
Face à la Maison de la Glisse, au-dessus du parking Carnot et sur le square Souleyreau

(Plan et tarifs au verso)

LACANAU
MAIRIE de LACANAU

Payant 7 jours sur 7 de 9h à 20h

12 juin - 13 sept	14 sept - 31 oct	1 nov - 31 mars
1.20 €/heure *	1.00 €/heure *	Gratuit
1.50 €/heure *	1.30 €/heure *	Gratuit
1.80 €/heure **	1.60 €/heure **	Gratuit

* Forfait pour 5 heures consécutives : 5 € - Forfait journée : 7 €
** Limité à 2 heures

Evenementiel .....

LES TEMPS FORTS DU PRINTEMPS :

- Association **ARLL** (Riverains du lac de Lacanau) : Assemblée générale le Lundi de pentecôte 25 Mai ; journée d'arrachage manuelle de la Jussie (algue invasive du lac) avec le concours de bénévoles de diverses associations(AAPPMA des lacs médocains) le 19 Juin.

- Association **ACL** (Ass.culturelle de Lacanau) : vernissage le 2 Mai et exposition de peinture à l'occasion du festival Gliss'Art à la salle L'escoure. Plus de 1000 visiteurs à l'expo !

- Association « **Ici et maintenant** » : 2 concerts, avec de grands interpretes, ont été donnés à la salle l'Escoure les 4 Avril et 23 Mai, ils ont fait salle comble !

- Club de **Bridge** : le Festival de bridge a rassemblé des joueurs de haut niveau, et des amateurs, les 6 et 7 Juin salle L'escoure.

- Club de **Belote** : Soirée festive le 19 Juin à la salle L'escoure pour cloturer l'année.

- Sports'Arts : une marche de 7 km au bord du lac a réuni une centaine de personnes le 6 Juin ; les dons récoltés ont été versés pour la lutte contre le cancer à l'institut Bergonnier de Bordeaux .

- L'association **ACCAA** a animé les allées Ortal le 13 Juin avec un concours d'élégance en voitures anciennes.

Cette journée, après un rassemblement matinal dans le port de Lacanau ville, proposait un rallye de régularité au parcours à découvrir.

Il nous conduisit successivement au travers de forêts canaulaises jusqu'au bord du lac à Carcans. Le soleil, hélas s'était plutôt bien caché, devant la « rutilance » des voitures sans doute !

Après un déjeuner au restaurant de la Conche, tous les équipages se sont retrouvés aux Allées Ortal pour la présentation de mode.

Les voitures superbes et originales, près d'une trentaine, ont ainsi accompagné les mannequins présentant les collections sur le podium de la plage centrale.

Le soleil revenu à l'occasion, a permis à un nombre important de canaulais et de touristes de passer ainsi un moment de distraction original.

Texte et photos B.David

Voiture ancienne

et bien d'autres animations que nous excusons de ne pas citer ici faute de place....

- Rencontres avec nos élus :
- Le budget municipal a été présenté au public le 29 Avril à la salle l'Escoure
- Une réunion publique en présence des coordinateurs des conseils de quartier Nord et Sud de Lacanau-Océan le 19 Juin au pôle de l'Ardilouse sur les thèmes du stationnement, de la sécurité et de la publicité)
- La 2ème réunion du comité local de concertation sur le PLU le 10 Juillet à la mairie, ou la présidente représentera l'APLLO. Pour l'été, l'Office du tourisme détient de nombreuses brochures pour vous informer des rendez-vous à ne pas manquer marche collective au lac

Soirée Belote

Lacanau Ocean en images.....

Des TOPS et des FLOPPS, des détails qui font la différence....

L'accès plage sud, récemment refait en « dur », est déjà bien ensablé, ça glisse.... pourquoi a - t'on supprimé les caillebotis (installation et saisonnière adaptée aux mouvements de la dune), qui ,laissant passer le sable, assure un meilleure emprise au sol pour tous ?

Descente plage sud avec caillebotis

Montée en gravillons sans caillebotis ensablée

Pourquoi les jardinières publiques, si joliment fleuries derrière L'Oyat, ont-elles été repeintes dans une couleur criarde et agressive juste devant le front de mer ? On rêve d'une charte architecturale canaulaise définissant les matériaux et les couleurs pour les commerces.

Pour que les enfants puissent faire proprement leur château de sable nous comptons sur les MNS et la police municipale pour faire respecter la loi : pas de plage pour nos amis à 4 pattes dans les zones surveillées en saison.

Château de sable

Lacanau Ocean en images.....

Le nouvel U- express qui a remplacé le marché municipal s'est habillé de bois, de briques et de tuiles : intégration réussie.

Détériorations : attention ou l'on marche

LE BAC VERT :
à utiliser sans modération !
le ramassage des déchets verts dans les 12 bennes collectives, disposées au printemps et à l'automne, dans les rues de Lacanau est abandonné.

POUR VOS DÉCHETS DE JARDIN, 3 SOLUTIONS :
le bac vert ramassé 1 fois/semaine,
le compostage et la déchetterie.
(renseignements à la mairie Annexe et www.smicotom.fr)

Triste spectacle sur les allés Ortal au levée du jour ‘‘25 mai»

Il existe des alternatives au bacs à roulettes

respecter la nature, c'est laisser la plage propre derrière sois «14 mai»

Défense des trottoirs

Parking payant

Défense en couleurs

Sur le Web *le site de l'APLLO* . . . .

Votre site internet xxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxx

Filles de l'Océan
BOUTIQUE DE MODE
&
ACCESSOIRES
OUVERT DU LUNDI
AU DIMANCHE MATIN
10H/12H30 - 15H/19H
2, AVENUE DE LA LIBÉRATION
LACANAU VILLE
filles de l'océan 06 73 24 56 90

Le Bateau-atelier
1 avenue du lac
33680 Lacanau
05 56 03 58 50
contact@le-bateau-atelier.com
www.le-bateau-atelier.com

ab
Alain Brussol
immobilier
depuis 1997
Vente - Achat - location saisonnière
Expert immobilier Agréé FNAIM
OUVERT TOUTE L'ANNEE
22 Avenue Plantey 33680 Lacanau-Océan
Tél : 05 56 03 15 52 - 06 73 82 44 67
brussol@orange.fr
www.lacanau-immo.com
FNAIM

Jean-François Chavanel
Laveur de vitres
Particulier uniquement
règlement CESU
Votre laveur de carreaux c'est votre voisin.
Appelez le : 06 82 24 11 19

05 56 26 48 40
lacanauoptique@yahoo.fr
www.optiquelacanau.fr
Ouvert toute l'année
du mardi au samedi
10h - 13h & 15h - 19h
7/7 en juillet - août 10h - 19h30
Optique
Lacanau Océan
Optique - Solaire - Lentilles - Produits lentilles - Réparations - Basse vision

SOS
SOLUTION SERVICES
VOTRE QUOTIDIEN SEREIN
SOCIÉTÉ DE SERVICES A LA PERSONNE
& AIDE AU MAINTIEN A DOMICILE AGRÉÉE PAR L'ETAT
Mme MARION RIVAL
Téléphone : 06 60 31 16 08
Mail : contact@sossolutionservices.com

A.E.L.
ABATTAGE ELAGAGE LAVERGNE
TAILLES DE HAIES - DÉBROUSSAILLEMENT - BROYAGE DÉCHETS VERTS...
36 RUE DE CANTELAUDE
33680 LACANAU
A.E.L.@FREE.FR
05 56 03 51 07
06 08 66 02 97

Régis DEMANES
Artisan
ABATTAGE ELAGAGE
Couverture
Maçonnerie
Charpente
17 résidence Océane - 33680 Lacanau Océan
Tél. 05 57 70 05 75 - Fax : 05 56 03 18 64 - Port. 06 80 68 81 12
SIRET 33207901050003 4

Le Moutchic
Hotel Bar Restaurant
Spécialités poissons
05.56.03.00.05
Plage du Moutchic LACANAU

Bernard
RENE
CHAUFFAGE SANITAIRE ZINGUERIE ENERGIES RENOUVELABLES
15 bis rue Léon Dominique - 33680 Lacanau-Océan
☎ : 05.56.03.12.98 : 06.07.52.47.72
eurlbernardrene@wanadoo.fr

Serge DUPHIL
Chauffage - Sanitaire
3, Rue du Huga
33680 LACANAU
Tél. 05 56 03 25 20 / 06 74 59 96 34

CONSTRUCTION . RENOVATION
ELICECHE
Tél. 05 57 70 50 23
LACANAU

SDEI
ENDUIT & ISOLATION
DA COSTA salvador
33480 ST HELENE
0664272259

CHAUFFAGE - SANITAIRE - PLOMBERIE
INST.GAZ - SOLAIRE
Ets LAGOFUN
05 56 03 54 46 - 06 80 72 13 57
ets.lagofun@free.fr
25, rue de la Petite Lande, ZA de La Meule
33680 LACANAU

Entreprise Générale d'Electricité
électro-ménager - télé - antenne
photovoltaïque - climatisation
SARL JEANJEAN
14 avenue du Lac
33680 Lacanau
tél./fax 05 56 03 52 37
jeanjean.sarl@orange.fr

PEINTURE DECORATION RENOVATION
PEINTURE INT/EXT - REVETEMENTS SOLS ET MURS
LAVERGNE Philippe
53, route de l'Atlantique
33680 LACANAU-OCEAN
0556031161 - 0680894358
decocean@orange.fr
siret 341 166 783 00041
Décocéan
CARRELAGE
PLACO
BRICOLAGES DIVERS
ISOLATION
PAPIER PEINT
TADELAKT

CARROSSIER REPARATEUR
Dominique
LABAT
CENTRE REPARATION
CITROËN
Tôlerie - Peinture - Mécanique toutes marques
Agent Citroën - Vente V.N. - V.O.
Station Service
Carrosserie - Mécanique - Dépannage 24/24
2, avenue de Bordeaux
33680 LACANAU-VILLE
☎ 05 56 03 50 40
Fax 05 56 03 53 12

Journal d'information de l'Association des Propriétaires et Locataires de Lacanau-Océan (A.P.L.LO)

Loi 1901. Apllo BP. n° 4 - 33 680 Lacanau-Océan
Courriel : contact@apllo.fr
Directrice de la publication : Nathalie Giré
Comité de rédaction :
P.Cessac, N.Giré, R.Rogalski, D.Souberbielle.
Rédacteurs : administrateurs, adhérents.
Les tribunes sont sous la responsabilité de leurs auteurs.
Imprimeur : Nofal Group – La Teste de Buch
Dépôt légal : au numéro – N° ISSN : 1294-5625

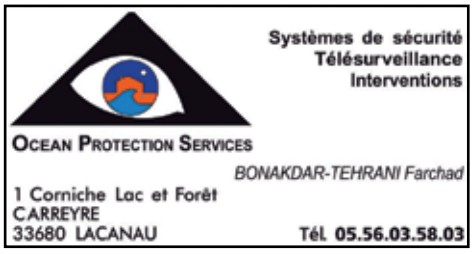

ADRESSES ET LIENS UTILES

URGENCES :

SAMU : 15
POMPIERS : 18 ou 05 56 03 53 05
GENDARMERIE : 17 ou 0 55 60 321 53
POLICE MUNICIPALE : 05 57 17 11 17
CENTRE ANTI-POISON : 05 56 96 40 80

SERVICES :

MAIRIE LACANAU : 05 56 03 83 03

MAIRIE-ANNEXE LACANAU OCÉAN
05 56 03 21 22 www.mairie-lacanau.fr

OFFICE DU TOURISME : 05 56 03 21 01
www.medococean.com

LA POSTE LACANAU-OCÉAN : 3631
ouverte les L., Ma., J., V. : 9H-12H et 14H-16H ; le mercredi : 9H-12H ; le samedi : 9H30-12H

EDF : 08 10 33 30 33 - www.edf.fr

EAU : Lyonnaise des eaux : 09 77 40 11 17
www.lyonnaise-des-eaux.fr

ORDURES MENAGERES :
05 56 53 27 43 ou 0800 505 508
www.smicotom.fr

HAUTE SAISON (semaines 27 à 35) :
- Bacs vert et noir : lundi et jeudi matin
- Bacs jaune et verres : mardi matin
HORS SAISON :
- Bacs vert et noir : lundi matin
- bacs jaune et verres : mardi matin

DECHETTERIE : 05 57 70 51 27
du mardi au samedi,9H00 -12H00 et 13H30-17H20

MÉDIATHÈQUE :

LACANAU : 05 57 17 08 10
LACANAU-OCÉAN (salle l'Escoure) : 05 56 03 17 26

SANTÉ :

CABINET MÉDICAL LACANAU-OCÉAN :
Dr CAMIADE : 05 56 03 21 20
Dr LAFITTE : 05 56 26 84 63

CABINET MÉDICAL LACANAU :
Dr DANDURAND : 05 56 03 57 26
Dr LALAUDE et Dr VIGNES : 05 57 70 97 67

CABINET D'INFIRMIÈRES
LACANAU-OCÉAN : 05 56 03 01 66

PHARMACIE DE L'OCÉAN : 05 56 03 21 39
NOUVELLE ADRESSE : Av.A.Dumas

CULTE :

culte catholique : 05 56 03 52 36
(Association paroissiale de Lacanau-Océan)